

France: Travaux d'équipement du bâtiment

Travaux des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) dans plusieurs bâtiments

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1 Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel: Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

2 Procédure

2.1 Procédure

Titre: Travaux des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) dans plusieurs bâtiments

Description: Ce projet d'ajout ou remise à niveau des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) est scindé en 2 lots (une entreprise peut réaliser soit l'un ou l'autre des lots, mais pas les 2) : - Lot 1 : études et coordination SSI - Lot 2 : réalisation des travaux des SSI. Le but des SSI est de détecter et d'alerter l'apparition d'un incendie dans un délai maximum de 4 minutes. Ces SSI permettent de procéder à l'évacuation des personnes, et de faciliter une intervention précoce des secours. Fonctionnement de l'Accord-Cadre (AC) : - Lot 1 : L'accord-cadre relatif à la réalisation des études et coordination SSI est conclu avec 1 attributaire (AC mono-attribué). Il s'exécute sur la base de marchés subséquents (ou bons de commande). - Lot 2 : L'accord-cadre relatif à la réalisation des travaux peut être conclu avec plusieurs attributaires (AC multi-attribué). Il s'exécute sur la base de marchés subséquents (ou bons de commande) conclus après remise en concurrence des attributaires de l'AC.

Identifiant de la procédure: 462a4eb1-a13f-41a0-a2a0-334642c11cf0

Identifiant interne: B24-06694-MB-C

Type de procédure: Restreinte

La procédure est accélérée: non

Justification de la procédure accélérée:

Principales caractéristiques de la procédure:

2.1.1 Objet

Nature du marché: Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45300000 Travaux d'équipement du bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45343000 Travaux d'installation de dispositifs de prévention contre les incendies

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Centre de Valduc

Ville: IS SUR TILLE

Code postal: 21220

Subdivision pays (NUTS): Côte-d'Or (FRC11)

Pays: France

Informations complémentaires: Conditions d'accès réglementées

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2 000 000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires: La réglementation applicable à la présente procédure est définie par le code de la commande publique et les dispositions applicables aux marchés publics de défense ou de sécurité. Seul un dossier de candidature est à soumettre à ce stade. En effet, seuls les candidats retenus par le CEA seront invités à remettre une offre technique et financière. . 1/ CONFIDENTIALITE ET MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES. . - Afin de protéger la confidentialité de certaines informations, certains documents de la consultation seront mis à disposition des seuls candidats admis à soumissionner. . - Documents DR : Les documents de la consultation contiennent des informations sensibles et font l'objet d'une mention particulière « Diffusion Restreinte », visant à garantir leur confidentialité. Afin de permettre l'envoi de ces documents (en phase offre) sous format informatique via la plateforme PLACE, les candidats doivent retourner à l'appui de leur candidature le document « Engagement du Soumissionnaire en matière de protection de l'information de diffusion restreinte - déclinaison en règles de sécurité informatique » dûment signé. . - Le présent avis et l'engagement du soumissionnaire en matière de protection de l'information DR sont à retirer sur <https://www.marches-publics.gouv.fr>. 2/ REMISE DES CANDIDATURES : La candidature contiendra tous les éléments demandés dans le présent avis de marché. Tout dossier transmis incomplet pourra être écarté. Les candidatures doivent être remises par voie électronique. . Formalisme pour la remise de la candidature par voie électronique : a) Afin de répondre de façon électronique, les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme de dématérialisation des marchés (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en suivant les étapes décrites dans le guide d'utilisation en ligne (rubrique "aide"). b) Envoi par le candidat de plusieurs réponses électroniques à un même avis de marché : le candidat peut remettre au CEA plusieurs réponses électroniques pour un même avis de marché, notamment en cas d'oubli, de correction, de complément, et ce avant la date limite de réponse telle que définie dans le présent avis de marché. Dans ce cas, le CEA ne prendra en compte que la dernière réponse reçue ; les envois précédents ne seront pas ouverts. En conséquence, le candidat prendra toutes les dispositions utiles pour envoyer un dossier complet à chaque réponse, dans les délais impartis. . 3/ SOUS-TRAITANCE : . Le recours à la sous-traitance sera effectué dans le cadre des dispositions du code de la commande publique et des dispositions applicables aux marchés publics de défense ou de sécurité. Le formulaire DC4 est à compléter pour chaque demande d'acceptation de sous-traitant.

Base juridique:

Directive 2009/81/CE

5 Lot

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0001

Titre: Etudes et coordination SSI

Description: Phase conception : . Le Titulaire réalise les études de conception, il constitue le cahier des charges fonctionnels SSI, tel que défini au § 5.3.2.1 de la norme NF S 61-931. Ces études de conception sont réalisées sur la base de l'analyse de risque rédigée par le CEA, et de la liste des facteurs de risque k fournie. Le Titulaire doit être habilité I7 et assure cette phase avec la plus grande efficacité, il délivre une attestation APSAD N7 à l'issue des travaux. . Phase réalisation et phase réception : . Durant les phases de réalisation et de réception, le Titulaire assure le suivi de coordination SSI et la réception technique, tels que définis au § 5.3.2 de la norme NF S 61-931.

Identifiant interne: B24-06694-MB-C-LOT1

5.1.1 Objet

Nature du marché: Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45300000 Travaux d'équipement du bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45343000 Travaux d'installation de dispositifs de prévention contre les incendies

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: IS SUR TILLE

Subdivision pays (NUTS): Côte-d'Or (FRC11)

Pays: France

Informations complémentaires: Conditions d'accès réglementées

5.1.3 Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description: Ce projet d'ajout ou remise à niveau des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) est scindé en 2 lots (une entreprise peut candidater pour l'un ou l'autre des lots, mais pas les 2). . PRESENTATION DES CANDIDATURES : . CAPACITE ADMINISTRATIVE : . Les entreprises candidates doivent fournir à l'appui de leur candidature : — le formulaire DC1 (lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants) ou équivalent. — le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent. Les formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> — la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente. — les attestations de régularité fiscales et sociales — en cas de candidature en groupement : fournir le projet de convention du groupement. . Il est interdit de cumuler les candidatures : - en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements y compris en tant que mandataire ; - en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables. La candidature contiendra tous les éléments demandés dans le présent avis de marché. Tout dossier transmis incomplet pourra être écarté. Les candidatures doivent être remises par voie électronique. Les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme de dématérialisation des marchés (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en suivant les étapes décrites dans le guide d'utilisation en ligne (rubrique "aide"). Envoi par le candidat de plusieurs réponses électroniques à un même avis de marché : le candidat peut remettre au CEA plusieurs réponses électroniques pour un même avis de marché, notamment en cas d'oubli, de correction, de complément, et ce avant la date limite de réponse telle que définie dans le présent avis de marché. Dans ce cas, le CEA ne prendra en compte que la dernière réponse reçue ; les envois précédents ne seront pas ouverts. En conséquence, le candidat prendra toutes les dispositions utiles pour envoyer un dossier complet à chaque réponse, dans les délais impartis. . CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE : . Chaque entreprise candidate (le mandataire et chacun des co-traitants dans le cadre d'un groupement) devra présenter : - les coordonnées de l'interlocuteur du candidat (nom, prénom, adresse, téléphone et mail), - une plaquette de présentation de l'entreprise décrivant précisément son organisation sur le plan technique et commercial, - l'organisation pressentie et le montage industriel pour ce type de prestation, avec le cas échéant l'organisation au sein du groupement, - les moyens humains identifiant à minima les profils types (non nominatifs) des intervenants (qualifications, ancienneté, habilitations et diplômes), - les moyens matériels dont le candidat dispose pour ce type de prestations, - la liste détaillée de références récentes significatives et similaires à l'objet du marché, réalisées au cours des 5 dernières années, - le candidat démontrera la représentativité des références et les compétences de son organisation (ressources, moyens...). Devront notamment être précisés : la nature des prestations, la date, le lieu d'exécution, le montant, les références du client correspondant avec ses coordonnées postales et téléphoniques ainsi que celles de la personne en charge du marché, un descriptif précis des responsabilités exercées et des actions conduites par le candidat dans le marché. - habilitations APSAD

17 - habilitations électriques . CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : . Un dossier de présentation du candidat, et le cas échéant de chaque co-traitant, comprenant entre autres : - les caractéristiques de l'entreprise : statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme ; le numéro unique d'identification délivrée par l'INSEE ; - une attestation d'assurance en cours de validité pour le candidat et chaque co-traitant. L'attestation doit obligatoirement être émise par la compagnie d'assurance (non par un courtier) ; - le chiffre d'affaires global et le CA concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, ainsi que le nombre total de salariés de l'entreprise candidate ; - les trois derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe. . Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié. La sous-traitance totale est interdite.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure: 10

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Ce marché est un marché « Sensible » au sens de l'arrêté du 9 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n°1300 sur la protection du secret de la défense nationale. Les intervenants sur site devront déposer un Laisser--Passer Entreprise (LPE) délivré par la cellule de Contrôle Gouvernemental du CEA Centre de Valduc.

Conditions de présentation:

Indication obligatoire de la sous-traitance: La part du marché que le soumissionnaire a l'intention de sous-traiter

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 28/02/2025 17:30 +01:00

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Conditions d'accès réglementées

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Pour l'attribution du marché, le CEA impose que le groupement momentané d'entreprises soit un groupement solidaire ou à défaut un groupement conjoint avec solidarité du mandataire. Le groupement retenu sera contraint de revêtir cette forme. Il est interdit de cumuler les candidatures, en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements, y compris en tant que mandataire ; en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre.

Montage financier: Règlement à 30 jours à compter de la date de réception de la facture par le CEA, après livraison ou exécution, via le portail Chorus Pro de l'Etat (<https://chorus-pro.gouv.fr>)

Sous-traitance:

Le contractant doit indiquer tout changement de sous-traitant(s) au cours de l'exécution du marché.

Informations relatives aux délais de recours: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants: 10

Enchère électronique: non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Dijon

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0002

Titre: Réalisation des travaux des SSI

Description: Etudes d'exécution : . Avant le démarrage des travaux, le Titulaire réalise les études d'exécution (dimensionnement et schémas électriques, les notes de calculs, l'inventaire des équipements avec notamment les quantités, la localisation, le modèle et la marque). . Le Titulaire est tenu de vérifier : - l'état et la configuration des lieux et des locaux existants, - les conditions et contraintes particulières d'intervention et d'évacuation des gravats, - les conditions de raccordement de l'électricité. . Toute modification lors de la phase réalisation découlant de la non-prise en compte de ces éléments se fera à ses frais. . Le Titulaire doit également la rédaction de l'extension du Dossier de Sécurité et d'Exploitation (DSE). . Le Titulaire identifie les risques liés à son intervention lors de ses études d'exécution afin d'y inclure le plus tôt possible les mesures préventives à mettre en œuvre. . Réalisation des travaux : . Le Titulaire doit la réalisation des travaux tels que définis par les livrables de la phase conception du lot 1. Il doit également la réalisation des contrôles et essais de détection incendie. . Le Titulaire assure la coordination de ses travaux et de ceux réalisés par ses sous-traitants éventuels. . Il établit la planification depuis la notification du marché subséquent jusqu'à la réception, et la levée des réserves éventuelles. Il ajuste la planification suite aux aléas d'exécution. Il enregistre les modifications et en précise les causes. . Il gère les non conformités rencontrées (identification et traitement) lors de l'exécution. . Il fournit et classe au fur et à mesure les éléments nécessaires : - à l'élaboration du dossier d'identité SSI par le Titulaire du lot 1, - à la constitution du DOE, - à la bonne réalisation de la Procédure de Prise En Compte Maintenance (PECMAN).

Identifiant interne: B24-06694-MB-C-LOT2

5.1.1 Objet

Nature du marché: Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45300000 Travaux d'équipement du bâtiment

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45343000 Travaux d'installation de dispositifs de prévention contre les incendies

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: IS SUR TILLE

Subdivision pays (NUTS): Côte-d'Or (FRC11)

Pays: France

Informations complémentaires: Conditions d'accès réglementées

5.1.3 Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description: Ce projet d'ajout ou remise à niveau des systèmes de sécurité incendie (SSI) est scindé en 2 lots (une entreprise peut candidater pour l'un ou l'autre des lots, mais pas les 2). . PRESENTATION DES CANDIDATURES : . CAPACITE ADMINISTRATIVE : . Les entreprises candidates doivent fournir à l'appui de leur candidature : — le formulaire DC1 (lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants) ou équivalent. — le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent. Les formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> — la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente. — les attestations de régularité fiscales et sociales — en cas de candidature en groupement : fournir le projet de convention du groupement. . Il est interdit de cumuler les candidatures : - en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements y compris en tant que mandataire ; - en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables. La candidature contiendra tous les éléments demandés dans le présent avis de marché. Tout dossier transmis incomplet pourra être écarté. Les candidatures doivent être remises par voie électronique. Les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme de dématérialisation des marchés (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en suivant les étapes décrites dans le guide d'utilisation en ligne (rubrique"aide"). Envoi par le candidat de plusieurs réponses électroniques à un même avis de marché : le candidat peut remettre au CEA plusieurs réponses électroniques pour un même avis de marché, notamment en cas d'oubli, de correction, de complément, et ce avant la date limite de réponse telle que définie dans le présent avis de marché. Dans ce cas, le CEA ne prendra en compte que la dernière réponse reçue ; les envois précédents ne seront pas ouverts. En conséquence, le candidat prendra toutes les dispositions utiles pour envoyer un dossier complet à chaque réponse, dans les délais impartis. . CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE : . Chaque entreprise candidate (le mandataire et chacun des co-traitants dans le cadre d'un groupement) devra présenter : - les coordonnées de l'interlocuteur du candidat (nom, prénom, adresse, téléphone et mail), - une plaquette de présentation de l'entreprise décrivant précisément son organisation sur le plan technique et commercial, - l'organisation pressentie et le montage industriel pour ce type de prestation, avec le cas échéant l'organisation au sein du groupement, - les moyens humains identifiant à minima les profils types (non nominatifs) des intervenants (qualifications, ancienneté, habilitations et diplômes), - les moyens matériels dont le candidat dispose pour ce type de prestations, - la liste détaillée de références récentes significatives et similaires à l'objet du marché, réalisées au cours des 5 dernières années, - le candidat démontrera la représentativité des références et les compétences de son organisation (ressources, moyens...). Devront notamment être précisés : la nature des prestations, la date, le lieu d'exécution, le montant, les références du client correspondant avec ses coordonnées postales et téléphoniques ainsi que celles de la personne en charge du marché, un descriptif précis des responsabilités exercées et des actions conduites par le candidat dans le marché. - habilitations APSAD 17 - habilitations électriques . CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : . Un dossier de présentation du candidat, et le cas échéant de chaque co-traitant, comprenant entre autres : - les caractéristiques de l'entreprise : statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme ; le numéro unique d'identification délivrée par l'INSEE ; - une attestation d'assurance en cours de validité pour le candidat et chaque co-traitant. L'attestation doit obligatoirement être émise par la compagnie d'assurance (non par un courtier) ; - le chiffre d'affaires global et le CA concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles, ainsi que le nombre total de salariés de l'entreprise candidate ; - les trois derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe. . Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié. La sous-traitance totale est interdite.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure: 10

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Ce marché est un marché « Sensible » au sens de l'arrêté du 9 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n°1300 sur la protection du secret de la défense nationale. Les intervenants sur site devront déposer un Laisser--Passer Entreprise (LPE) délivré par la cellule de Contrôle Gouvernemental du CEA Centre de Valduc.

Conditions de présentation:

Indication obligatoire de la sous-traitance: La part du marché que le soumissionnaire a l'intention de sous-traiter

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 28/02/2025 17:30 +01:00

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Conditions d'accès réglementées

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Pour l'attribution du marché, le CEA impose que le groupement momentané d'entreprises soit un groupement solidaire ou à défaut un groupement conjoint avec solidarité du mandataire. Le groupement retenu sera contraint de revêtir cette forme. Il est interdit de cumuler les candidatures, en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements, y compris en tant que mandataire ; en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre.

Montage financier: Règlement à 30 jours à compter de la date de réception de la facture par le CEA, après livraison ou exécution, via le portail Chorus Pro de l'Etat (<https://chorus-pro.gouv.fr>)

Sous-traitance:

Le contractant doit indiquer tout changement de sous-traitant(s) au cours de l'exécution du marché.

Informations relatives aux délais de recours: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants: 10

Enchère électronique: non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal administratif de Dijon

8 Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel: Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Adresse postale: Centre de Valduc

Ville: IS SUR TILLE

Code postal: 21220

Subdivision pays (NUTS): Côte-d'Or (FRC11)

Pays: France

Point de contact: Mustapha BARA

Adresse électronique: mustapha.bara@cea.fr

Téléphone: 03 80 23 54 40

Adresse internet: <https://www.cea.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Dijon

Département: 21016

Adresse postale: 22 rue d'assas - BP 61616

Ville: DIJON

Code postal: 21016

Subdivision pays (NUTS): Côte-d'Or (FRC11)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-dijon@juradm.fr

Téléphone: +33380739108

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

11 Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: f5cd2d0c-2390-49a3-bf85-22b386aa24a1 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 27/01/2025 08:21 +00:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

11.2 Informations relatives à la publication